



# FAVORISER L'INTÉGRATION DES ENJEUX DE LA FORÊT ET DU BOIS DANS VOS PCAET

Avec le soutien financier de :



14 février 2025

# Mot d'accueil

┌ **Matthieu DELCAMBRE**

Président  
Union Régionale des Collectivités forestières  
d'Île-de-France

## I. Point de départ : les PCAET et la filière forêt-bois francilienne

- Point de contexte sur les PCAET en Ile-de-France
- Définition du PCAET et les avancées en région
- Les principales actions liées à la filière forêt-bois identifiées dans les PCAET franciliens

## II. Les solutions possibles

- Les potentiels de la filière forêt-bois francilienne : la forêt francilienne (atouts et fragilités), les filières (bois-énergie, bois-construction...)
- Le rôle de l'élu pour conjuguer filière forêt-bois et stratégie climatique locale : les dispositifs et outils d'appui dans la mise en œuvre d'actions plan climat

## III. Témoignages et échanges autour d'expériences locales

- Témoignage de Philippe Monges, VP de l'EPT Plaine Commune et Conseiller à la Mairie de l'Ile-Saint-Denis
- Témoignage de Monsieur François Deysson, Maire de Villecerf et Président de l'AMR 77
- Présentation du programme LEADER



# LE PLAN CLIMAT EN QUELQUES MOTS

## Une définition rapide du plan climat

- Porté par l'EPCI qui est **coordinateur de la transition énergétique en lien étroit avec les communes membres**
- Un **outil de planification** de la transition énergétique à la fois stratégique et opérationnel. Le plan d'action va donc concerner le patrimoine et les compétences de l'EPCI mais aussi des activités sur son territoire
- Un **document cadre qui traduit** la politique énergétique et climatique qui vise à adapter le territoire aux changements climatiques, réaliser la transition énergétique (réduire GES, polluants air et conso d'énergie, augmenter EnR&R) et à favoriser la sobriété énergétique

## Une brève chronologie de l'intégration de l'enjeu climatique et des plans climat en France

PCET

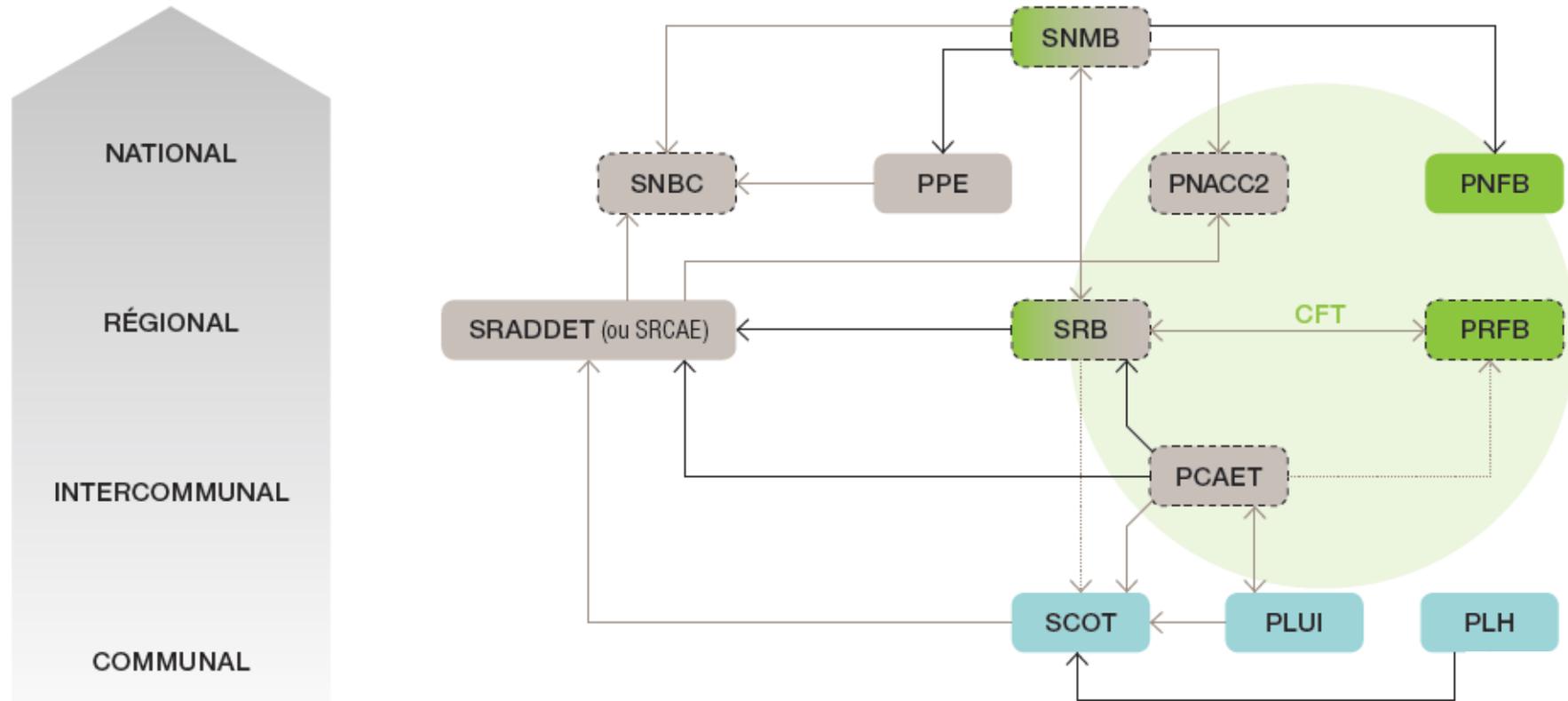
- Loi POPE 2005 fixe les orientations énergétiques
- Loi Grenelle II 2010 priorise la lutte contre le CC (réduction conso, prévention GES, promotion EnR&R)

PCAET

- Loi LTECV 2015 qui modifie la gouvernance (=> EPCI+20.000 hbts) et le contenu (=> PCAET), la loi NoTRE qui étend à la MGP et EPT+ SNBC qui fixe de nouveaux objectifs => Le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif aux PCAET marque l'obligation d'intégrer la problématique de la séquestration carbone (lien secteur forêt bois).
- Loi Energie-Climat de 2019 fixe, quant à elle, un objectif de neutralité carbone en 2050 + SNBC 2
- Loi LOM de 2019 qui encourage les solutions pour une mobilité du quotidien plus facile et plus propre
- Loi Climat et résilience de 2021 issu de la CCC a élargi l'enjeu climatique à de nombreux aspects de la vie quotidienne : consommation, production, travail, transport, logement, alimentation, environnement
- Loi APER 2023 l'accélération de la production d'EnR&R

# ARTICULATION DU PCAET AVEC LES POLITIQUES TERRITORIALES ET FORESTIÈRES

LA PLACE DU PCAET DANS LES PLANS ET PROGRAMMES IMPACTANT LA FILIÈRE FORÊT-BOIS



LÉGENDE

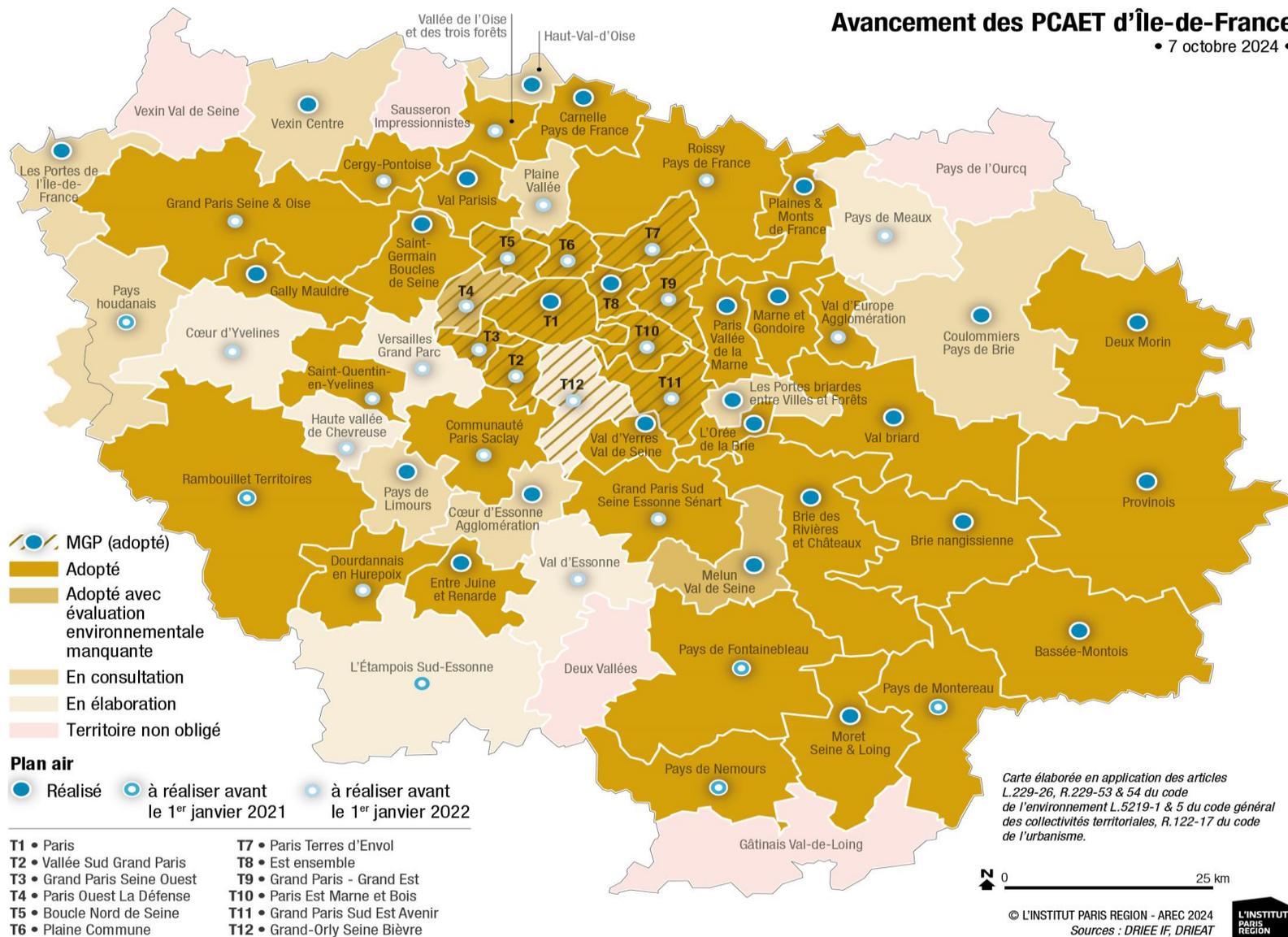


Sources : ADEME, Ic-are, CEREMA/Réalisation : FNCOFOR, 2019

# LE PLAN CLIMAT EN ÎLE-DE-FRANCE

## Avancement des PCAET d'Île-de-France

• 7 octobre 2024 •



En Île-de-France : 59 EPCI obligés

- 43 PCAET soit 72 % des PCAET sont en cours de déploiement (contre 12% en 2020)
- 16 PCAET soit 28 % des EPCI élaborent leur programme d'actions (contre 71% en 2020)

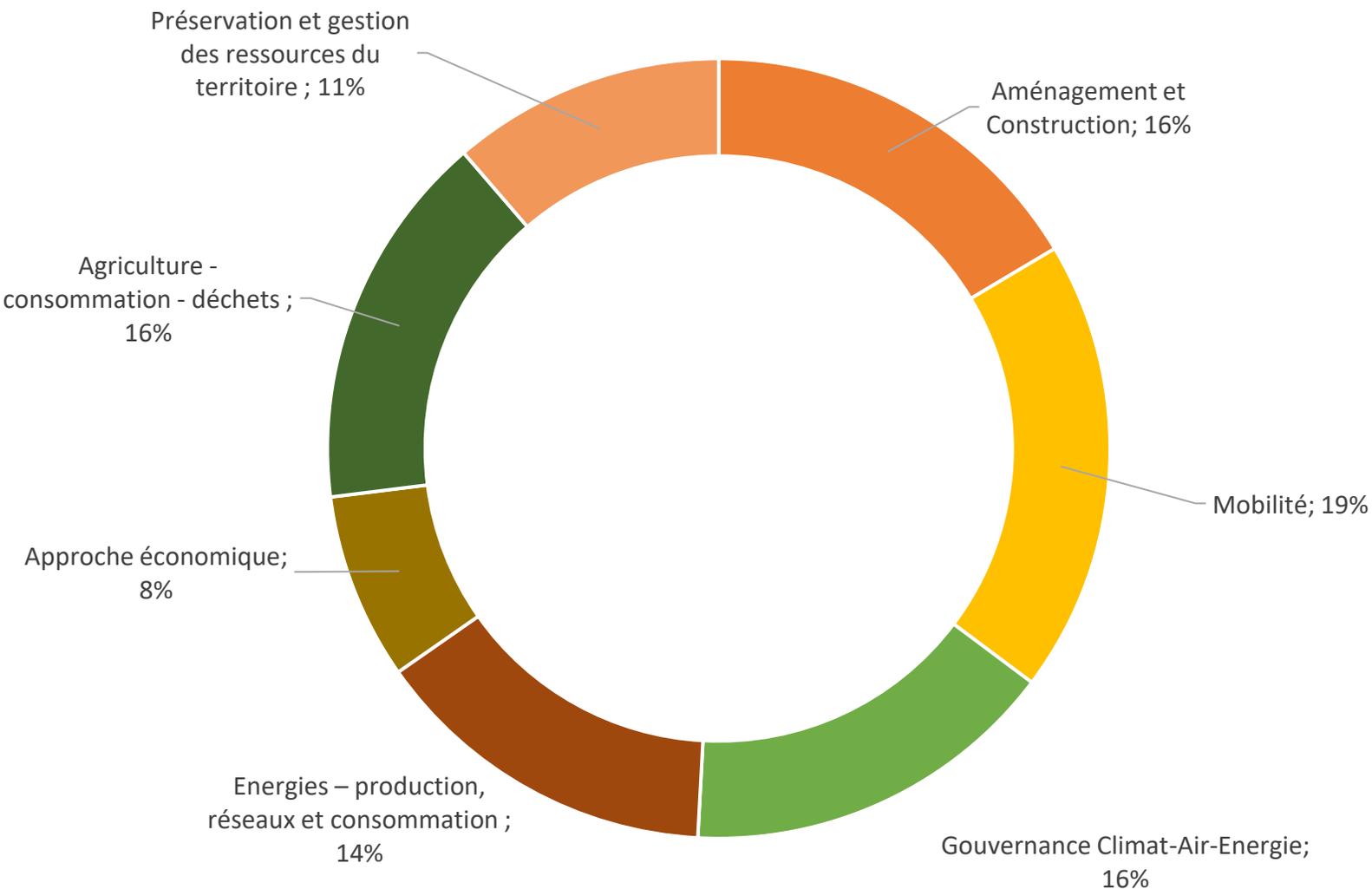


11 PCAET en révision en 2025/2026 !

- 77\_CC Pays de Montereau
- 77\_CC Plaines et Monts de France
- 78\_CU Grand Paris Seine et Oise
- 91\_CA Paris-Saclay
- 91\_CC Juine et Renarde
- 91\_CA Grand-Paris-Sud Seine Essonne Sénart
- 91\_CC Dourdonnais-en-Hurepoix
- 92\_EPT Paris Ouest La Défense (T4)
- 92\_EPT Grand-Paris-Seine-Ouest (T3)
- 93\_EPT Plaine Commune (T6)
- 95\_CA Roissy-Pays-de-France

# LES ACTIONS LES PLUS REPRÉSENTÉES

PAR THÈMES ET PAR TYPOLOGIE DE TERRITOIRE



Des actions encore très peu présentes dans les PCAET (sur 33/59)

- liées à la préservation de la forêt (6/1387) et sur le bois matériaux (3/1387) très peu nombreuses
- liées au bois-énergie un peu mieux prise en compte (10/1387)

# L'ENJEU FORÊT/BOIS DANS LES PLANS CLIMAT FRANCILIENS

Des actions liées à la préservation de la forêt encore peu nombreuses dans les programmes d'actions

➤ EPT Grand Paris Sud Est Avenir (T11) : **Se réappropriier le Massif de l'Arc boisé**

➤ CA Rambouillet : **Informier et sensibiliser sur la vie de la forêt**

➤ CU Grand Paris Seine et Oise : **Relancer la gestion des parcelles boisées : définir un plan de développement de massif, regrouper et inciter les propriétaires à la gestion durable de leurs parcelles boisées**

➤ CC Juine et Renarde : **Réaliser une Charte forestière à l'échelle du territoire**

➤ CA Pays de Fontainebleau : **Sensibiliser la population aux risques d'incendies de forêt**

➤ CA Val d'Europe Agglomération : **Assurer une gestion forestière pour optimiser la séquestration carbone du territoire**



# L'ENJEU FORÊT/BOIS DANS LES PLANS CLIMAT FRANCILIENS

Des actions liées à la filière bois-énergie : quelques exemples dans les programmes d'actions

- Métropole du Grand Paris : Créer un Fonds Air-Bois Métropolitain
- CA Paris-Saclay : Inciter le renouvellement des systèmes de chauffage au bois anciens et des foyers ouverts par des systèmes performants et moins polluants
- CC Dourdannais en Hurepoix : Mobiliser les propriétaires privés d'espaces boisés à l'utilisation de la biomasse énergie / Inciter à l'utilisation de l'énergie bois pour le chauffage des logements et des entreprises
- CC Carnelle Pays de France : Développer la filière bois énergie
- CA Roissy-Pays-de-France : Structurer la filière bois locale et développer le chauffage bois de dernière génération



# L'ENJEU FORÊT/BOIS DANS LES PLANS CLIMAT FRANCILIENS

Des actions liées à la filière bois-énergie : quelques exemples dans les programmes d'actions (77)

- CC Pays de Nemours : Favoriser la filière bois énergie dédiée à l'approvisionnement des chaufferies bois
- CC Morêt-Seine-et-Loing : Rendre le bois énergie existant plus performant
- CA Val d'Europe Agglomération : Favoriser la création d'une filière bois-énergie
- CA Pays de Fontainebleau : Développer la valorisation du bois et la filière bois-énergie sur le territoire
- CC Pays de Montereau : Valoriser énergétiquement la ressource en bois



# L'ENJEU FORÊT/BOIS DANS LES PLANS CLIMAT FRANCIENS

Des actions liées à la filière bois-matériaux : quelques rares exemples dans les programmes d'actions

- CA Paris-Saclay : Développer les filières locales de matériaux bio-sourcés (bois, chanvre, ...)
- CA Rambouillet Territoires : Valoriser les différents usages de la forêt : création d'une filière locale bois énergie, bois d'œuvre
- CA Pays de Fontainebleau : Soutenir les filières biosourcées en animant le réseau d'acteurs et en orientant les artisans vers des formations



# L'ENJEU FORÊT/BOIS DANS LES PLANS CLIMAT FRANCIENS



## Les partenaires mobilisés pour mettre en œuvre ces actions

- les associations locales des Communes forestières,
- les Parcs naturels régionaux,
- l'Office national des forêts,
- le Centre régional de la propriété forestière (CRPF),
- les entreprises du secteur forêt bois (interprofession, coopératives...),
- les associations de protection de la nature et de l'environnement,
- les chambres consulaires (Chambre Agri., CCI...),
- la Région IDF ...



## Quelques témoignages de difficultés rencontrées...

- Mise en place d'un plan de gestion durable des massifs forestiers mais avec une difficulté à recenser les propriétaires pour une collaboration
- "Parfois on ne sait pas par quel bout commencer"
- Recherche de financements pouvant être actionné (ce qui inverse parfois la logique en mettant en avant des actions d'opportunité) autre par ex. que le fond chaleur renouvelable et mutualisables.
- Dans les cas d'un fort % de forêt privée, difficulté à lancer un remembrement avec l'aide de l'ONF car les élus craignent de récupérer des parcelles en mauvais état
- Difficulté de convaincre l'ensemble des élus sur l'intérêt d'agir même en cas de risque (ex. feu de forêt)

## I. Point de départ : les PCAET et la filière forêt-bois francilienne

- Point de contexte sur les PCAET en Ile-de-France
- Définition du PCAET et les avancées en région
- Les principales actions liées à la filière forêt-bois identifiées dans les PCAET franciliens

## II. Les solutions possibles

- Les potentiels de la filière forêt-bois francilienne : la forêt francilienne (atouts et fragilités), les filières (bois-énergie, bois-construction...)
- Le rôle de l'élu pour conjuguer filière forêt-bois et stratégie climatique locale : les dispositifs et outils d'appui dans la mise en œuvre d'actions plan climat

## III. Témoignages et échanges autour d'expériences locales

- Témoignage de Philippe Monges, VP de l'EPT Plaine Commune et Conseiller à la Mairie de l'Ile-Saint-Denis
- Témoignage de Monsieur François Deysson, Maire de Villecerf et Président de l'AMR 77
- Présentation du programme LEADER



## PROPOS

### I. FIBOIS & LA FILIÈRE FORÊT BOIS

### II. LE POTENTIEL DE LA FILIÈRE FORÊT & BOIS POUR SA STRATÉGIE CLIMATIQUE

- **LA FORÊT.** *Rôle de puits carbone, contexte francilien et actions*
- **LE BOIS MATÉRIAU.** *Atouts, contexte francilien et actions*
- **LE BOIS ÉNERGIE.** *Atouts, contexte francilien et actions*

# LES POTENTIELS DE LA FILIERE FORET & BOIS - PCAET

## FIBOIS ILE DE FRANCE

### > L'INTERPROFESSION REGIONALE DE LA FORÊT ET DU BOIS

- Association, fédère depuis 2004 l'ensemble des professionnels de la filière en Île-de-France.
- Accompagner le développement économique de la filière et ses entreprises, qu'elle représente auprès des pouvoirs publics.
- Membre du réseau FIBOIS France, 12 Fibois régionaux
- Pour plus d'informations <https://www.fibois-idf.fr/>



Nos financeurs



Membre de



# LES POTENTIELS DE LA FILIERE FORET & BOIS - PCAET

## LA FILIERE FORÊT BOIS

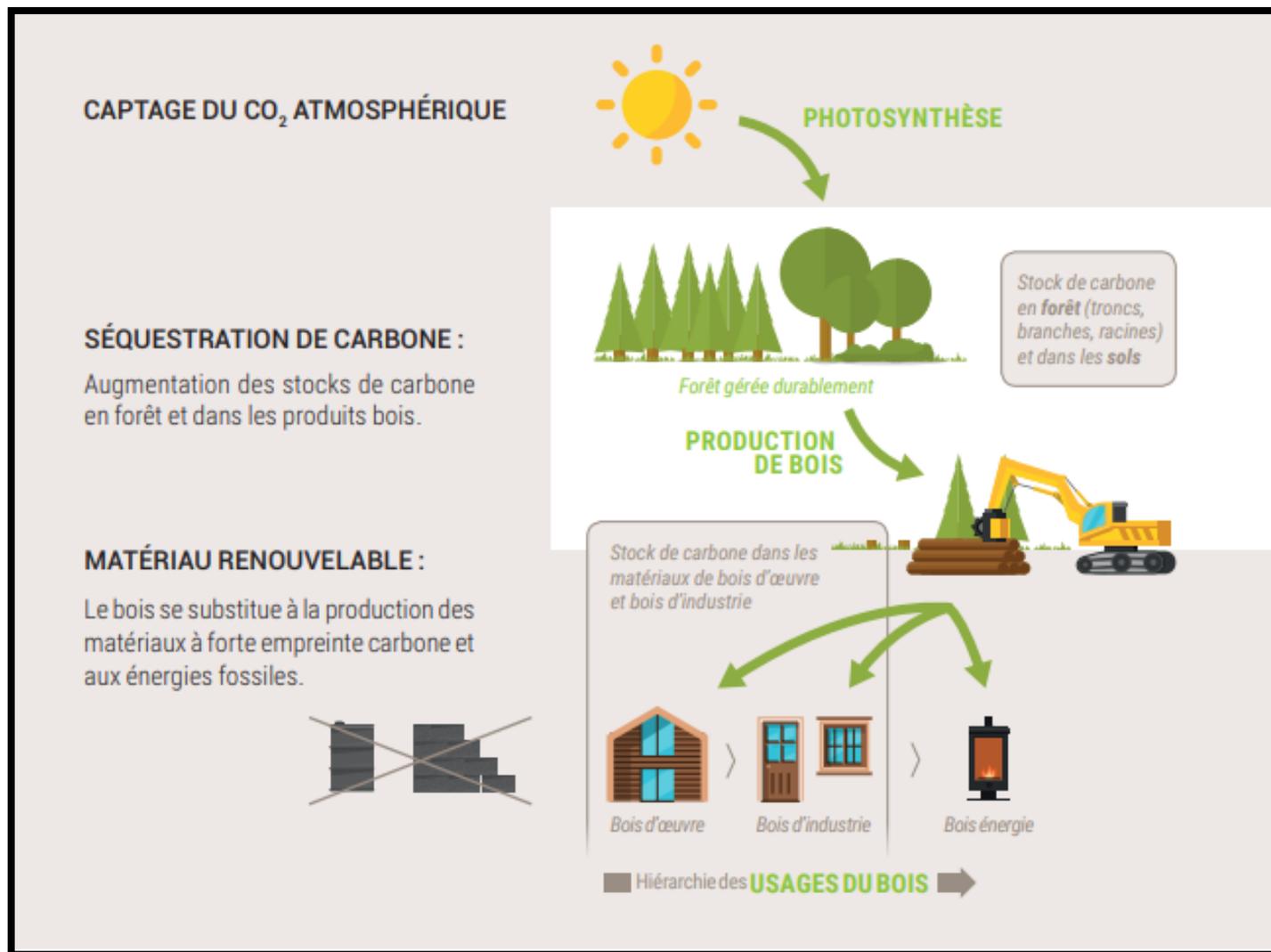


« Un schéma de filière :  
de la graine à la planche »

- **FORÊT**
  - Gestion forestière
- **TRANSFORMATION**
  - 1<sup>e</sup> : scieries
  - 2<sup>e</sup> : menuiseries...
- **UTILISATIONS**
  - Bois d'œuvre
  - Bois d'industrie
  - Bois énergie
- Maîtres d'œuvre, d'ouvrage, collectivités...
- Enseignement-formation

# LES POTENTIELS DE LA FILIERE FORET & BOIS - PCAET

## LA FILIERE FORÊT & BOIS & SON POTENTIEL CLIMATIQUE



### PRINCIPE DES 3 « S »

- Séquestration du carbone
- Stockage du carbone
- Substitution à des matériaux carbonés

- **La forêt** séquestre et stocke du carbone
- **Le bois** stocke et se substitue à d'autres matériaux
- **Le bois**, issu des forêts qui se renouvellent, est un combustible et se substitue à d'autres énergies fossiles

# LES POTENTIELS DE LA FILIERE FORET & BOIS - PCAET

## LA FORÊT séquestre et stocke du carbone...

- Milieu forestier : composé du sol, de la végétation & du bois
- Séquestre et stocke du carbone, c'est un « puits de carbone » : atténue les effets du changement climatique
- Cela dépend de la superficie, des sols, des végétaux et des pratiques de gestion forestière.

**« ...grâce à une gestion forestière durable »**

- Pour préserver ou accroître ce rôle sur un territoire :
  - Entretien le massif forestier
  - Prévenir les aléas climatiques (incendie, tempête...)
  - Préserver la biodiversité



*Un arbre absorbe 10 à 40Kg  
de CO<sub>2</sub> / an*



*Une forêt gérée et en bonne  
santé a une capacité de  
séquestration optimale*



*Une forêt gérée absorbe 2x  
plus de carbone qu'une  
forêt dégradée*

# LES POTENTIELS DE LA FILIERE FORET & BOIS - PCAET

## LA FORÊT : une gestion forestière nécessaire pour préserver son rôle

- L'atout forestier de l'Île-de-France
  - Une région boisée (> moyenne nationale)
  - Une forêt, majoritairement feuillue, refuge de biodiversité
- Une forêt fragilisée
  - Des impacts climatiques (incendie, sécheresse,...)
  - Des maladies & pathogènes (encres, chalarose, hannetons...)
- L'importance d'une **gestion forestière durable : exemples**
  - Expansion de la forêt, reboisement, aménagement et protection,
  - Sélection et diversification des essences résilientes,
  - Dessertes incendie, débroussaillage, refuge de biodiversité,
  - Coupes de certains arbres pour en favoriser d'autres,
  - Hétérogénéité des classes d'âge des arbres/peuplements...



23%

du territoire francilien est recouvert de forêts



68%

des réservoirs de biodiversité se situent en forêt

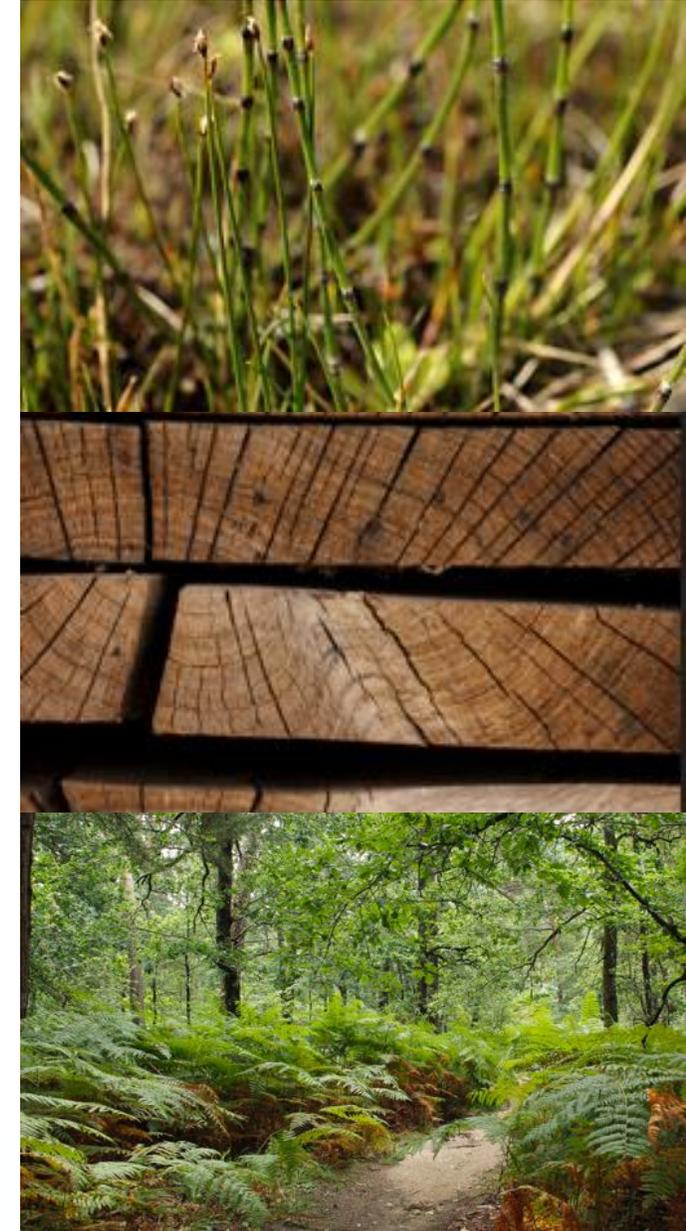


30%

des châtaigneraies pures sont dépérissantes en Île-de-France

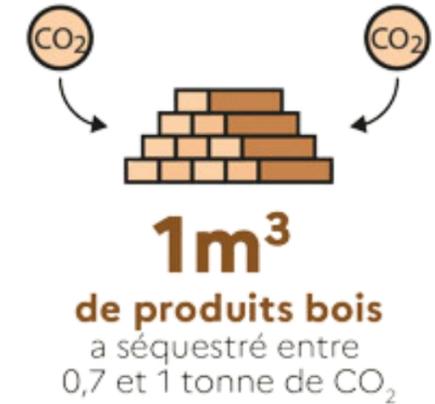
## LA FORÊT : quelles actions forestières dans un PCAET ?

- **Augmenter la surface forestière** par l'acquisition de parcelles
- **Recourir à une gestion publique durable** de son domaine forestier (*gestion propre, ONF...*)
- **Accroître la protection des forêts** (forêt de protection...) pour éviter l'artificialisation
- **Animer le réseau des propriétaires privés** de forêt pour inciter à la mise en gestion durable
- **Accompagner la mise en gestion** par une communication dédiée au grand public pour éviter les incompréhensions et conflits



## LE BOIS stocke du carbone & se substitue à d'autres matériaux

- L'utilisation du bois permet :
  - De favoriser le stock de carbone dans ses produits
  - D'éviter d'autres matériaux énergivores et consommant de l'eau (béton...)
- Il contribue à atténuer les effets du changement climatique
- Construire ou rénover en bois sur un territoire :
  - Réduit de moitié les gaz à effets de serre d'un chantier
  - Stocke durablement le carbone



Attention à utiliser du bois :  
- issu de forêts gérées durablement (certifications : PEFC , FSC)  
- de provenance : local ou français (label Bois de France)



# LES POTENTIELS DE LA FILIERE FORET & BOIS - PCAET

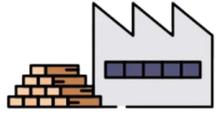
## LE BOIS : intégrer les produits bois dans les projets de son territoire

- L'atout du bois en Ile-de-France
  - Un marché dynamique, + de 1460 projets
  - Une filière locale ou de proximité capable d'intervenir
- Une grande diversité d'usages pour les collectivités

**390 M**  
Activité totale construction  
en IDF



**7,2%**  
Part de marché de  
la **construction bois** en 2022



**4 228**  
**entreprises**  
(menuisier, charpentier,  
mobilier, emballage...)

*Ci-dessous : école communale ext. int., banc & table extérieure, immeuble structure bois, aménagement intérieur en bois*



# LES POTENTIELS DE LA FILIERE FORET & BOIS - PCAET

## LE BOIS : quelles actions concrètes pour son PCAET ?

- **Former** les élus et services techniques aux différents usages du bois
- **Mobiliser la commande publique** pour intégrer du bois français/ local dans les équipements de la collectivité
- **Lancer une animation**/formation dédiée aux architectes et maîtres d'œuvre du territoire
- **Accompagner les opérations publiques ou privées d'aménagement** de nouveaux quartiers type ZAC, pour encourager la construction bois, notamment par le biais de cahiers de charges favorisant l'utilisation de matériaux biosourcés



# LES POTENTIELS DE LA FILIERE FORET & BOIS - PCAET

## LE BOIS ENERGIE : une énergie renouvelable

- Le bois est un combustible produisant de l'énergie
- Se substitue à d'autres énergies fossiles ( fioul, gaz...)
- Energie renouvelable
- Permet de réemployer des co-produits de l'exploitation forestière, paysagère et du bois en fin de vie
- Distinction entre :
  - L'usage domestique
  - L'usage résidentiel collectif, industriel & tertiaire avec une installation - chaufferie



# LES POTENTIELS DE LA FILIERE FORET & BOIS - PCAET

## LE BOIS ENERGIE : une énergie mobilisée et conditionnée

- Une énergie très mobilisée par les franciliens



**134**  
chaufferies **biomasse**  
en 2022



**1** francilien  
**sur 6**  
utilise du chauffage au bois



**66%**  
des **plaquettes forestières**  
consommées en 2022 en IDF  
proviennent de la région



**915 000**  
logements se chauffent  
au bois énergie en Île-  
de-France (individuel et  
collectif)

- Des subventions conditionnées à l'ENR'Choix



# LES POTENTIELS DE LA FILIERE FORET & BOIS - PCAET

## LE BOIS ENERGIE : quelles actions dans son PCAET ?

- **Initier une note d'opportunité** auprès de l'AREC/Fibois Ile-de-France
  - pour un projet de chaufferie, dédiée ou sur réseau de chaleur
  - dans le cadre du parcours EnR'Choix.
- **Mettre en place un circuit d'approvisionnement** en circuit court
- **Accélérer le remplacement des anciens appareils de chauffage** au bois domestique, plus polluant, en incitant et facilitant les démarches
- **Initier une réflexion sur la logistique du bois énergie** ( report modal route / fluvial...)



## I. Point de départ : les PCAET et la filière forêt-bois francilienne

- Point de contexte sur les PCAET en Ile-de-France
- Définition du PCAET et les avancées en région
- Les principales actions liées à la filière forêt-bois identifiées dans les PCAET franciliens

## II. Les solutions possibles

- Les potentiels de la filière forêt-bois francilienne : la forêt francilienne (atouts et fragilités), les filières (bois-énergie, bois-construction...)
- Le rôle de l' élu pour conjuguer filière forêt-bois et stratégie climatique locale : les dispositifs et outils d'appui dans la mise en œuvre d'actions plan climat

## III. Témoignages et échanges autour d'expériences locales

- Témoignage de Philippe Monges, VP de l'EPT Plaine Commune et Conseiller à la Mairie de l'Ile-Saint-Denis
- Témoignage de Monsieur François Deysson, Maire de Villecerf et Président de l'AMR 77
- Présentation du programme LEADER



# LES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES

Accompagnent les élus sur toutes les questions liées à la forêt, à la filière et à l'utilisation du bois

## EN ILE-DE-FRANCE



Créée en septembre 2022

Plus de **400 élus référents forêt-bois**

**45 collectivités adhérentes**

## AU NIVEAU NATIONAL

Années 1930

**Plus de 6 000 collectivités membres**, soit 60% de la surface des forêts communales

Des structures départementales et/ou régionales sur quasiment toute la France

Une **Fédération Nationale (FNCOFOR)**

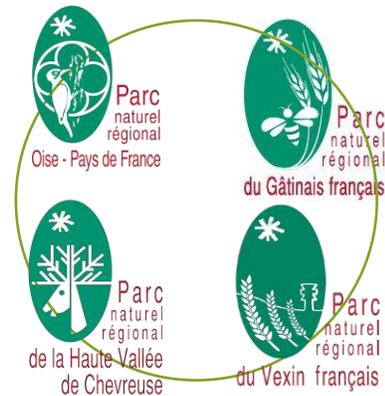
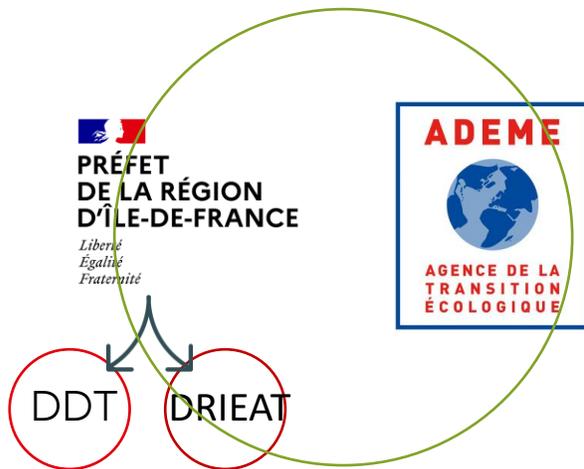


Notre philosophie : valoriser les territoires forestiers et placer la forêt et le bois au cœur du développement local

# MOBILISER LES ACTEURS DU SECTEUR DE LA FORÊT ET DE LA FILIÈRE BOIS



Faire appel à divers organismes partenaires durant la phase de concertation



Les PCAET concernent l'ensemble des activités présentes sur le territoire, y compris celles sur lesquelles la collectivité n'exerce aucune compétence.

# PRENDRE EN COMPTE LE SECTEUR FORÊT-BOIS DANS LE DIAGNOSTIC

1

**Estimer la surface forestière et la séquestration de carbone en forêt**



2

**Evaluer le potentiel de développement de la séquestration carbone dans les forêts**



3

**Inventorier les impacts passés du climat (et autres problèmes)**



ARBOClimat



Lors de la phase de diagnostic, impliquer les partenaires locaux permet de récolter des données et de prendre connaissance des projets en cours afin d'instaurer une dynamique et de garantir la cohérence de la stratégie définie à l'échelle territoriale.

# PRENDRE EN COMPTE LE SECTEUR FORÊT-BOIS DANS LE DIAGNOSTIC



1

- Pour aider les territoires à intégrer la séquestration carbone dans leur diagnostic, l'ADEME propose ALDO, un outil open source qui fournit, à l'échelle des EPCI des estimations pour :
- L'état des stocks de carbone organique des sols, de la biomasse et des produits bois en fonction de l'aménagement de son territoire ;
  - La dynamique actuelle de stockage ou de déstockage liée aux changements d'affectation des sols, aux forêts et aux produits bois ;
  - Les potentiels de séquestration nette de CO<sub>2</sub> liés à diverses pratiques agricoles pouvant être mises en place sur le territoire.

# PRENDRE EN COMPTE LE SECTEUR FORÊT-BOIS DANS LE DIAGNOSTIC



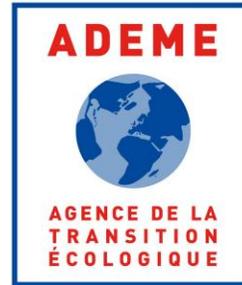
2



- Climafor est une méthode de calcul de bilan carbone et un logiciel en cours de développement. Il permet de comparer les bilans carbone de deux itinéraires sylvicoles.
- Il tient compte de la séquestration de carbone par la forêt, le stockage dans le matériau bois et les effets de substitution découlant de l'usage du matériau/énergie provenant du bois plutôt que de sources fossiles.

# PRENDRE EN COMPTE LE SECTEUR FORÊT-BOIS DANS LE DIAGNOSTIC

ARBOClimat



3

- ARBOClimat permet de réaliser des simulations prospectives de plantation de différentes essences d'arbres en ville et d'en évaluer les impacts selon divers indicateurs comme par exemple :
- la capacité à stocker le carbone,
  - l'intérêt pour la biodiversité,
  - l'impact sur la qualité de l'air ou le potentiel allergisant.

# INTÉGRATION DES ENJEUX FORESTIERS DANS LES PLU(I)



**Plusieurs préconisations peuvent être adressées aux élus pour la réalisation de leur PLU(i) :**

- Identifier à partir du SRADDET les réservoirs de biodiversité, les corridors écologiques et les points de fragilité,
- Cibler des zones précises en EBC en vue de préserver leur contribution à la valeur paysagère du territoire,
- Inciter à préserver les unités de gestion et éviter leur morcellement par la prise en compte et le respect des documents de gestion tant en forêt publique qu'en forêt privée,
- Prendre en compte la construction en bois pour en faciliter le recours. Par les lois Grenelle, l'État encourage l'utilisation du bois dans la construction,
- Prendre en compte la préservation de la ressource en eau par la forêt dès la phase de diagnostic en identifiant les périmètres de captage d'eau potable.

# PROMOUVOIR DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



Les préconisations concernant la gestion doivent être définies selon les spécificités locales.

- Plusieurs outils réglementaires sont à disposition des collectivités pour garantir la préservation de la biodiversité sur les forêts de leur territoire :



Forêt de protection

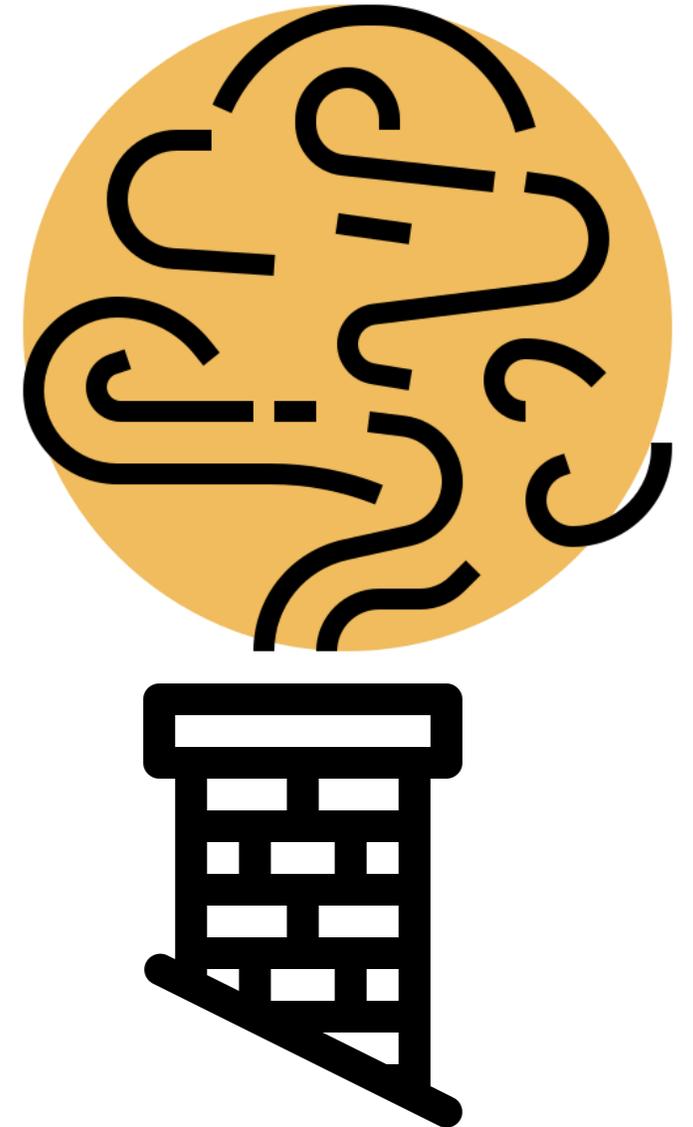


# DES ACTIONS CONCRÈTES, REFLETS DU RÔLE DES COLLECTIVITÉS 1/2



**Communauté du Pays Voironnais**

Dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), et de son PCAET, le Pays Voironnais a mis en place un fonds Air-Bois afin de permettre à ses habitants de renouveler leurs appareils de chauffage au bois bûche par des systèmes plus performants.

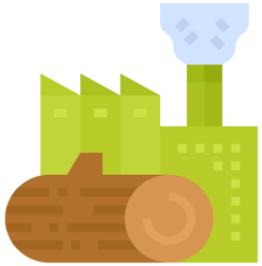


# DES ACTIONS CONCRÈTES, REFLETS DU RÔLE DES COLLECTIVITÉS 2/2

- Dans le cadre d'une Charte Forestière de Territoire et de la labellisation Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, le Pays de la Déodatie a conçu une gamme de 8 éléments de mobilier urbain en bois local.

- Dans ce territoire où la ressource bois est importante, ce projet collaboratif promeut les savoir-faire locaux, valorise les circuits courts et favorise le lien entre les PME locales, les artisans et les collectivités.

# DES AIDES FINANCIÈRES POUR MENER À BIEN VOS PROJETS – le Fonds Chaleur



La biomasse représente **35%** de la consommation d'énergie primaire renouvelable en 2021, elle s'impose comme la **1<sup>ère</sup>** source d'énergie renouvelable du pays.

Ce que l'ADEME est susceptible de soutenir :

- La création ou l'aménagement de plateformes d'approvisionnement.
- Les équipements assurant la production d'un combustible de qualité.
- Les équipements d'exploitation forestière permettant la production de bois énergie.



## Des critères d'éligibilité à respecter :

- Production prévisionnelle de chaleur issue de biomasse > 1200 MWh/an,
- Avoir réalisé une étude de faisabilité avec un animateur chaleur renouvelable
- Exigences de durabilité sur les approvisionnements biomasse



*L'ensemble des critères d'éligibilité sont disponibles sur la plateforme AGIR*

# DES AIDES FINANCIÈRES POUR MENER À BIEN VOS PROJETS – LEADER



Pour être éligibles au programme LEADER, les projets doivent contribuer aux stratégies (fiches-action, AMI, AAP locaux) des **5 Groupes d'action locale (GAL)** franciliens sélectionnés par la Région pour la période 2023-2027 et être localisés sur leurs territoires :

- GAL Seine-Aval porté par l'ADADSA,
- GAL Plateau de Saclay porté par Terre et Cité,
- GAL Gâtinais français porté par le PNR du Gâtinais français,
- GAL SUD77 porté par Seine-et-Marne Attractivité,
- GAL Terres de Brie également porté par Seine-et-Marne Attractivité.

## Thématiques couvertes

- Environnement
- Aménagement durable,
- Économie circulaire,
- Transition énergétique,
- Forêt,
- Alimentation et agriculture,
- Tourisme et attractivité,
- Développement de l'identité locale et du lien entre urbains et ruraux.



*Le taux d'aide publique est de 100% maximum.*

*Le taux de cofinancement LEADER est de 80% maximum.*

## I. Point de départ : les PCAET et la filière forêt-bois francilienne

- Point de contexte sur les PCAET en Ile-de-France
- Définition du PCAET et les avancées en région
- Les principales actions liées à la filière forêt-bois identifiées dans les PCAET franciliens

## II. Les solutions possibles

- Les potentiels de la filière forêt-bois francilienne : la forêt francilienne (atouts et fragilités), les filières (bois-énergie, bois-construction...)
- Le rôle de l'élu pour conjuguer filière forêt-bois et stratégie climatique locale : les dispositifs et outils d'appui dans la mise en œuvre d'actions plan climat

## III. Témoignages et échanges autour d'expériences locales

- Témoignage de Monsieur Philippe Monges, VP de l'EPT Plaine Commune et Conseiller à la Mairie de l'Île-Saint-Denis
- Témoignage de Monsieur François Deysson, Maire de Villecerf et Président de l'AMR 77
- Présentation du programme LEADER



# Retour d'expérience



Philippe Monges

VP de l'EPT Plaine Commune et  
Conseiller à la Mairie de l'Île-Saint-Denis

# Retour d'expérience



François Deysson

Maire de Villecerf et  
Président de l'AMR 77

# Retour d'expérience commune de Villecerf

## Éléments clés:

- ✓ Accompagnement CEP depuis 2018
- ✓ Elus impliqués dans la démarche
- ✓ Visite des bâtiments et préconisations d'amélioration
- ✓ Plan d'actions sur plusieurs bâtiments communaux
- ✓ Aides à la réalisation des travaux (aides financières et Maîtrise d'ouvrage déléguée au SDESM)

## Réalisations 2019-2023 :

Sobriété

Remplacement d'une partie des menuiseries de la mairie et sur toute l'école maternelle

Remplacement des convecteurs électriques de l'école maternelle avec pilotage de la programmation et des températures à distance

Efficacité

Rénovation globale du logement communal : isolation, remplacement du système de chauffage avec convecteurs électriques programmables en lieu et place de l'ancienne chaudière gaz

EnR

Changement des chaudières fioul de la mairie et de l'école primaire par des chaudières à granulés bois avec rénovation complète des locaux de chaufferie et calorifugeage du réseau enterré de distribution des différents bâtiments, chaudières pilotées à distance sur application smartphone, dérogation de la consigne de température possible de +/-2°C

# Retour d'expérience



Allan Gloaguen

Chargé de mission PCAET  
Communauté de Communes Moret Seine et Loing

# Présentation du programme leader



Lucie Huguet

Chargé de mission  
LEADER Sud 77

# LEADER C'EST QUOI ?

**LEADER = Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale**

- Un **programme Européen** qui s'inscrit dans le 2nd pilier de la Politique Agricole Commune / Fonds FEADER
- **Objectif : soutenir le développement de projets en milieu rural qui dynamisent le territoire**

- CC Pays de Nemours
- CA Pays de Fontainebleau
- CC Moret Seine et Loing
- CC Pays de Montereau
- CC Gâtinais Val de Loing



0 7,5 15 km



**Structure porteuse :**  
Seine-et-Marne  
Attractivité (SMA)

**Périmètre :**  
5 intercommunalités  
76 communes

**Enveloppe financière :**  
1 161 000 € de FEADER

**Stratégie :**  
4 axes de développement  
4 fiches actions  
100% de taux d'aide publique

**Equipe technique :**  
Animation-gestion portée  
par SMA

**Axe 1**  
Soutenir l'émergence de  
nouvelles offres touristiques

**Axe 2**  
Accompagner les  
pratiques et les modèles  
agricoles en évolution

**Axe 3**  
Fédérer des acteurs et des  
projets pour une valorisation  
raisonnée de la ressource forêt

**Axe 4**  
Devenir un territoire  
exemplaire qui consomme  
moins et mieux

**L'accompagnement :**

**Phase 1**

L'idée du projet



**Phase 2**

Demande de subvention



**Phase 3**

Validation en Comité de  
programmation



**Phase 4**

Mise en œuvre du projet et  
paiement

# NOS CONTACTS



**Sophie Dedieu**

[Sophie.dedieu@institutparisregion.fr](mailto:Sophie.dedieu@institutparisregion.fr)



**Clotilde Garraud**

[Clotilde.garraud@communesforestieres.org](mailto:Clotilde.garraud@communesforestieres.org)

06 42 54 65 19



**Marina Offel de Villaucourt**

[marina.offel@fibois-idf.fr](mailto:marina.offel@fibois-idf.fr)

06 47 82 12 32